

Note d'humeur

Mis en ligne le 12 octobre 2005

A Lille, le jeudi 06 octobre 2005

Après trente ans de résistance aux “ nouveaux mouvements totalitaires ” que sont les “ sectes ”, doit-on maintenant se soumettre ?

L’A.D.F.I. Nord Pas de Calais Picardie a l’honneur d’être depuis 30 ans au service de celles et ceux qui sont victimes directes ou indirectes des mouvements sectaires communément appelés “ sectes ” et qui, en vrai, ne sont que la forme émergente de “ nouveaux mouvements totalitaires ” affectant gravement notre société et menaçant à terme notre démocratie.

30 ans d’accueil de familles désemparées, 30 ans d’écoute de milliers d’individus détruits, 30 ans de résistance et de souffrance...

30 ans de trop ou de perdu ?

Le temps est venu de faire le point. C’est pourquoi en cette triste année d’anniversaire, l’A.D.F.I. Nord Pas de Calais Picardie a souhaité organiser une série de manifestations thématiques sur le phénomène sectaire pour pouvoir en fin d’année, en toute connaissance de cause faire diverses propositions d’action.

Le constat : Il résulte des premières manifestations du 1^{er} trimestre le constat amer d’un net recul des pouvoirs publics, sensés défendre les plus fragiles et les plus démunis face aux sectes.

Ainsi au plus haut niveau, les VRP ou les avocats patentés des sectes sont reçus en partenaires privilégiés, comme si de rien n’était, réussissant à obtenir des gages comme cette ineffable circulaire de dernière minute du gouvernement Raffarin en date du 27 mai 2005 ou comme le démantèlement de la MIVILUDES par la mise à l’écart de ses fonctionnaires les plus expérimentés.

Ce qui a pour conséquence directe de rendre les “ sectes ” de plus en plus agressives (prosélytisme renforcé, pression morale et financière sur les adeptes) et de plus en plus arrogantes, n’hésitant plus à s’afficher et même à se poser en victimes de l’A.D.F.I. pour tenter de la couper de ses modestes sources de financement ou pour tenter d’obtenir sa dissolution devant le Tribunal de Grande Instance de Paris (l’audience a eu lieu le 20 septembre dernier, 10 sectes y étaient réunies pour demander la tête de l’A.D.F.I. Nord Pas de Calais Picardie et celle de l’Union Nationale). Rien que cela !

Des “ sectes ” qui à partir des grands groupes connus essaient de plus en plus en groupuscules divers chargés de faire diversion.

Face au recul des pouvoirs publics, face à la recrudescence, à l’éparpillement, à la banalisation du phénomène sectaire qui en résulte, que faire ?

Abandonner les familles et les individus victimes à leur triste sort dans leurs prisons sans barreaux ?

Se donner bonne conscience en se disant qu'on ne peut rien faire ou encore, d'affirmer que la manipulation et le viol mental n'existent pas ?

Que les personnes victimes adhèrent librement à ce que certains naïfs appellent les nouveaux mouvements religieux ?

Que leur choix est respectable et doit être respecté ?

Et bien non ! L'A.D.F.I. Nord Pas de Calais Picardie n'accepte pas l'inacceptable qui consiste à se soumettre, petit à petit, par frilosité ou par laxisme, par calcul ou par intérêt aux " nouveaux mouvements totalitaires " que sont les sectes et fera en fin d'année 5 propositions pour lutter contre le déni croissant des pro-sectes de tous bords et pour que la justice et la liberté ne soient pas de vains mots dans notre pays.

La Présidente de l'A.D.F.I. Nord Pas de Calais Picardie
Charline DELPORTE.